

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix Travail Patrie

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace Work Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC WORKS

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DEPARTMENT OF INFRASTRUCTURES WORKS

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS)**

N° **38**/AMI/MINTP/SG/DGTI/Cellule BAD-BM/SPM/2015 DU 07/03/2016

**PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUN.**

**NOM DU PROJET : MULTINATIONAL CONGO/CAMEROUN: PROJET DE ROUTE KETTA-DJOUM ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR BRAZZAVILLE-YAOUNDE**

**TRONCON MINTOM-LELE-NTAM-MBALAM (FRONTIERE DU CONGO)**

**Lot 1: MINTOM-LELE (67, 5 km); Lot 2: LELE-NTAM-MBALAM (53 km).**

**SECTEUR : TRANSPORT**

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) un prêt pour couvrir le coût du projet d'aménagement de la route Mintom-Lélé-Ntam-Mbalam (Frontière Congo) et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé-Brazzaville - Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour le contrat portant sur **l'Audit technique des travaux d'aménagement de la route Mintom-Lele-Ntam-Mbalam**, faisant l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'examen de la qualité des études, des travaux, des services de consultants, des matériaux mis en œuvre, le respect des règles de l'art, la vérification de la conformité des prestations selon les critères décrits dans les règles et procédures de la Banque Africaine de Développement et dans les prescriptions techniques des contrats.

3. Le Ministre des Travaux Publics invite les Bureaux d'Etudes à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Bureaux d'Etudes intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (brochures, références concernant l'exécution de prestations analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Bureaux d'Etudes peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, *édition de mai 2008 révisée en juillet 2012*, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le projet à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures

d'ouverture de bureaux suivantes : de 07 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 06/04/2016 à 15 heures, (heure locale), et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le projet d'aménagement de la route Mintom-Lele-Ntam-Mbalam : Services de Consultants pour l'Audit Technique du Projet** ».

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics  
Agence d'exécution du Projet : (Cellule de Suivi de l'Exécution des projets routiers) BAD-BM/MINTP ;  
Adresse géographique : Ministère des Travaux Publics, Yaoundé, Cameroun  
Téléphone: (237) 22-22-44-51 ou 22-22-22-94; Fax:(237) 22-23-48-78 ou 22-22-22-94 (Cellule BAD-BM)  
E-mail: csepr\_badbm@yahoo.fr.

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

**Le Ministre des Travaux Publics**